PROGRAMME LEADER PAYS DU VELAY « Promouvoir les synergies locales vellaves »

Fiche - Action N°4 Moderniser l'habitabilité des centres-bourgs

Contexte:

Le Pays du Velay connait la problématique de désertification des centresbourgs. Ce phénomène entraîne des problèmes d'habitat insalubre, de vacances des activités économiques et des services, ainsi qu'une consommation foncière plus importante. Il est urgent de reconquérir ces bâtiments vacants par de nouvelles formes d'habitabilité qui permettent de mieux répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

Objectifs :

- Donner envie d'habiter, de vivre et d'investir dans les centres-bourgs
- Accompagner les centres-bourgs vers la transition écologique et énergétique
- Réhabiliter les bâtiments vacants pour rendre plus attractif les centres-bourgs

Exemples d'actions éligibles :

Démolition d'un bâtiment vacant pour implanter une crèche, Optimisation de l'éclairage public, Rénovation thermique d'un bâtiment public, Conseil en Energie Partagée,...

Porteurs de projets potentiels :

- Collectivités territoriales et leur groupement (EPCI, Pays, Syndicats)
- Sociétés d'Economie Mixte, Sociétés Publiques Locales
- Propriétaires de bâtiments publics

Taux maximum d'aides publiques :

Ingénierie, Etudes, Animations = 80 % maximum d'aides publiques Investissements matériels = 66 % maximum d'aides publiques

Enveloppe LEADER mobilisable :

1 000 000 € - Montant LEADER variable selon projet.

Critères de sélection :

- Insertion dans la dynamique globale du bourg
- Contribution à la transition écologique et énergétique
- Communication autour du projet

Version du 29/01/2016







